

# La responsabilité des historiens face à l'histoire coloniale

Le Monde daté du 20 septembre 2005

Nous n'en avons pas fini avec le temps des colonies, l'esclavage, l'Indochine et l'Algérie. Le projet de traité d'amitié entre la France et l'Algérie est gelé. Le président algérien, Abdelaziz Bouteflika, a posé comme préalable à la signature de ce traité l'abrogation de la loi du 23 février « portant reconnaissance de la Nation » envers les rapatriés et qui dispose que « les programmes scolaires reconnaissent le rôle positif » de la colonisation. M. Bouteflika y voit un « outrage », une preuve de « cécité mentale ». Qui ne partagerait pas ce point de vue ?

Du côté français, Jacques Chirac, le président de la République, a réaffirmé, à la conférence des ambassadeurs, l'importance qu'il accorde aux enjeux méditerranéens de ce traité. Il cherche manifestement à prendre ses distances quant au poids du passé et au pas de clerc de sa majorité. A Madagascar, M. Chirac a regretté les « dérives » de la répression lors des décolonisations. Les massacres du 8 mai 1945, à Sétif, ont été déplorés comme une « tragédie inexcusable » par l'ambassadeur de France en Algérie, le 27 février. Le ministre des affaires étrangères, Philippe Douste-Blazy, interrogé sur la polémique ouverte par la loi du 23 février, a convié les historiens à trancher sur ce problème.

Nous n'en serions pas là si les parlementaires à commencer par l'actuel ministre des affaires étrangères, un des initiateurs de l'éloge de la Nation aux colons et le gouvernement s'étaient inspirés des accords de Nouméa (1998), qui déclaraient : « Le moment est venu de reconnaître les ombres de la période coloniale, même si elle ne fut pas dépourvue de lumière. » Ces accords, sans emphase ni outrance, s'efforcent de rendre justice aux colonisés et aux colons.

Nous n'en serions pas là si la classe politique n'avait pas cédé aux abus de mémoires d'un lobby de nostalgiques de l'Algérie française qui n'a rien appris ni oublié, et discrédite l'image du pays sur la scène internationale.

Que diable les historiens iraient-ils faire dans cette galère ? Ils n'ont pas à prononcer une fatwa sur le bon et le mauvais côté de la colonisation. Ils ne sont pas les conseillers du prince. Ils ont à élaborer et à diffuser une critique historique, permettant d'établir la véracité des faits, et à en proposer les explications les moins subjectives possibles, pour aider les citoyens à comprendre et à maîtriser leur passé. Ils ont à aider surtout ceux qu'une telle loi empêche de mémoire, condamne à être privés de repères. Et ils ont, en urgence, à préserver l'indépendance de leur métier, menacée par des politiques et des idéologues qui veulent continuer indéfiniment leurs campagnes d'Afrique.

Une chronique des péripéties de la loi du 23 février le montre : elle est venue couronner un intense travail du lobby se posant en représentant des rapatriés d'Algérie. Un rapport demandé par M. Raffarin, qui a servi de plate-forme au projet de loi, n'hésite pas à affirmer que les manuels contiennent des assertions « contraires à la vérité historique » et envisage un « droit de regard » du ministre.

Elus et gouvernement n'ont pas hésité à nier un des principes de l'instruction publique depuis Jules Ferry, en essayant d'imposer une histoire officielle. Rappelons que, depuis 1881, les enseignants ont le libre choix des livres scolaires.

Alors que le ministère de l'éducation nationale et de la recherche n'a pas

encore eu un mot sur cette loi, que les enseignants s'inquiètent du manque de concertation sur les programmes, le ministre délégué aux anciens combattants, Hamlaoui Mekachera, a annoncé la participation d'associations de rapatriés à une modification de ces programmes. Leur concours est aussi prévu pour une fondation sur la guerre d'Algérie. Elle sera chargée d'organiser les études scientifiques et d'intervenir dans l'enseignement.

Encore les plus ultras des rapatriés ne sont-ils pas satisfaits : eux veulent une réhabilitation de l'OAS et une repentance de la métropole, coupable de l'abandon de leur province. En attendant, ils s'emploient à commémorer leurs « martyrs » : de Nice à Perpignan, plusieurs municipalités ont affecté un terrain communal à des stèles en l'honneur des condamnés à mort de l'OAS.

De l'autre côté de la Méditerranée, les officiels font de la dénonciation de la loi du 23 février un thème central. M. Bouteflika a parlé, lors de la commémoration du massacre de Sétif, d'un « génocide permanent », de « fours crématoires », assimilant ainsi colonisation française et nazisme. Ce n'est pas là un dérapage. En commémorant les émeutes et les massacres de Philippeville (Algérie) du 20 août 1955, il a rappelé « la tragédie de l'invasion, de l'extermination et de la destruction, les injustices de l'occupant, qui s'est ingénié à mettre en œuvre un projet macabre dont l'objectif était une Algérie sans peuple [...], une terre sans hommes et sans mémoire ». Nous n'avons pas de peine à reconnaître le discours nationaliste élaboré, en son temps, contre la colonisation. Mais nous sommes en 2005. Et il s'agit d'arguments de propagande, dans une campagne pour le référendum prévu à la fin septembre, émis par le représentant d'un régime qui a usé et abusé de la répression, dans un pays dont la jeunesse n'écoute plus les pères du Maghreb.

Si l'on peut comprendre (en déplorant la cécité d'alors) que les anticolonialistes n'aient pas voulu reconnaître certaines violences inacceptables, commises au nom des peuples dominés dans les déchaînements des années 1950-1960, si l'on peut comprendre l'idéalisation, à l'époque, des victimes de l'ordre colonial, persister dans cette attitude n'est pas justifiable. Comment ne pas voir, aujourd'hui, que cette violence s'est déployée contre la société algérienne, que les mêmes pratiques ont été utilisées par le pouvoir comme par les islamistes ?

En France, en écho au discours algérien, une vulgate fait florès. Selon les Indigènes de la République, le colonialisme serait là, toujours virulent, au cœur de la société et de la vie politique. Il serait la cause de l'exclusion, de la loi contre le foulard, de l'islamophobie. Que nos sociétés soient marquées par l'esclavage et la situation coloniale, et en portent des traces, que, de nos immeubles insalubres à La Nouvelle-Orléans, l'actualité le montre, c'est une évidence ! Mais les historiens ne peuvent pas ignorer que, s'ils ont le devoir de répondre aux demandes de mémoire, une distance critique envers ces requêtes est indispensable.

Il est nécessaire de s'interroger sur les décalages entre des représentations figées et les caractères actuels de l'exclusion. Dans nos sociétés, le passé est devenu l'enjeu d'un discours revendicatif de forces qui se posent en héritières des victimes, avec d'autant plus d'insistance qu'aucune utopie ne les projette vers l'avenir et qu'elles sont animées par une logique de concurrence victimaire.

Peut-on, en 2005, affirmer que coloniser c'est exterminer ? Il y a eu des massacres de masse coloniaux, mais présenter ainsi la conquête de l'Algérie ne correspond pas à la réalité.

Les historiens ont-ils pour tâche de conforter le discours officiel algérien celui d'un pouvoir , et non plus celui des victimes du colonialisme ? Comment des historiens venus d'une démocratie pour participer à un colloque, à Sétif, sur le 50e anniversaire du massacre du 8 mai 1945, ont-ils pu, sauf rares exceptions, ne pas avoir un mot pour rappeler les violences du FLN dans la guerre, comme le fait Mohammed Harbi depuis des décennies ?

Si nous ne mettons pas au clair les relations entre les intellectuels occidentaux, qui se réclament des solidarités avec les sociétés du Sud, et les pouvoirs qui y règnent, il sera impossible d'exorciser les démons liés à la période coloniale et au nationalisme. Et nous ferons le lit de toutes les surenchères !

Ignorer les souffrances de tous les protagonistes, au profit des seules « bonnes » victimes, c'est continuer à laisser le monopole de la compassion à l'extrême droite ; persister dans certaines erreurs du tiers-mondisme. Etre fidèle à Franz Fanon aujourd'hui, c'est reconnaître en lui le descendant d'esclaves et le métis, qui ne dissociait pas la libération du tiers-monde de celle des dominés d'Occident ; c'est reconnaître ses apports à la connaissance des forces nouvelles qui faisaient irruption sur la scène politique, mais aussi les insuffisances de ses analyses des conservatismes de la culture et de la religion populaires, des manipulations politiques de l'islam, en particulier. En raison des enjeux de ce passé qui passe mal, afin de préserver l'indépendance d'une histoire critique contre ceux qui vivent encore dans l'univers où le colonisé n'existait pas, et contre ceux qui s'acharnent sur le cadavre du colonialisme et font comme s'il existait encore, il est indispensable de refuser manichéisme et anachronisme, d'étudier la « situation coloniale » dans sa complexité.

L'enseignement, vilipendé par tous les porteurs de mémoires saintes, a une fonction fondamentale : rappeler les références universalistes et les retrouver à partir des mémoires singulières. Celui-ci ne peut plus susciter un consensus autour de la patrie jacobine et ne doit pas céder à ceux qui opposent lutte contre l'antisémitisme et lutte contre le racisme d'origine coloniale.

La colonisation a été un phénomène ambigu. A travers les résistances, les accommodements, les réinventions, les sociétés dominées en ont été profondément transformées. Replacer cette période dans le processus de mondialisation, expliquer et faire comprendre les interdépendances et la pluralité qui se sont imposées à toutes les sociétés, tels sont les enjeux actuels.

**Raphaëlle Branche, Claude Liauzu, Gilbert Meynier et Sylvie Thénault**